



BARÈME D'HONORAIRES

TRANSACTIONS:

Biens jusqu'à 170 000 €	Honoraires: 10 000,00 € TTC
Biens de 170 001 € à 250 000 €	Honoraires: 12 500,00 € TTC
Biens de 250 001 € à 850 000 €	Honoraires: 5 % TTC
Biens de 850 001 € à 1 000 000 €	Honoraires: 4 % TTC
Biens au delà de 1 000 001 €	Honoraires: 3,5 % TTC
Terrains non constructibles:	Honoraires 15 % HT

LOCATIONS :

Habitation:

Honoraire locataire : 13 €TTC / m² pour frais de dossier, r daction du bail,  tat des lieux.
Honoraire bailleur : 13 € TTC / m² pour constitution du dossier, r daction du bail, visites, publicit ,  tat des lieux d'entr e.

Professionnel:

30 % HT sur le montant annuel du loyer HT HC. 50% * preneur, 50% *bailleur

* Sauf dispositions contraires pr vues au mandat.